

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3230

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : ELIMAM EC ACAOUI Abdelaziz

Date de naissance : 01.06.1947

Adresse : 236, Bd Mouloud CASA

Tél. : 0618873128

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ELIMAM EC ACAOUI Abdelaziz Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: center;">  PHARMACEUTIQUE CANADA LUBNA LOUBNA PHARMA CANADA LUBNA LOUBNA 27-21 Casablanca 022 29 48 44 </p>	12/09/19	769.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

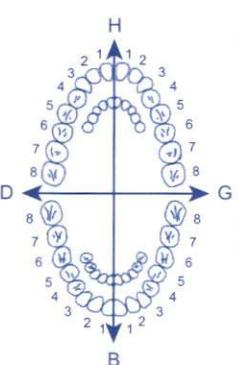
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

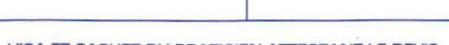
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession



Docteur M. M. BENKIRANE

Diplômé de la Faculté de
Montpellier
Maladies et Chirurgie des Yeux
Membre de la Société Française
d'Ophthalmologie

1, Av. des F.A.R Casablanca

Tél. : { C. : 05 22 22 15 41
C. : 05 22 20 10 15



الدكتور بن كيران

خريج كلية الطب بمونتبولي
أمراض وجراحة العيون
عضو للجمعية
الفرنسية لأمراض العيون

1، شارع الجيش الملكي الدار البيضاء

الهاتف: عيادة: { 05 22 22 15 41
05 22 20 10 15

Casablanca, le : 12/9/2019

M. EL Idrissi M. Idrissi M. Idrissi

V myopia on 7 years

VL on VR

OC +0,75

VL one eye +3

+ Julian
one eye

84,00

- Optical glasses 1.50 / eye

44,00 = 88,00

- Cellulite 3.00 / eye

$86,40 \times 3 = 259,20$

- Lamination 6.00 / eye

$150,00 \times 2$

300,00 = 600,00 / eye

$18,50 \times 3 = 55,50$

- Spherical 6.00 / eye

$769,80$

P.I.D. 1000
LA LOUANAGA GRANADA
Lissgement Destinal Lot N° 39
Rue 25, N° 07 - Casablanca
Tel: 0522 20 10 15

Docteur BENKIRANE
Ophtalmologist
Tél: 0522 20 10 15

M. Benkiran

Optique Douskati

نظارات دوسكاتي

Souk Ennajd Derb Ghallef N° 1 - Casablanca

سوق النجد درب غلف رقم 1 . البيضاء

FACTURE

Casa le

Patente : 34712750



Nº 0006476

NOM : ELIMAM AL AOUI

PRENOM : ABDELAZIZ

DOCTEUR : M. M. BENK RAVÉ

PRIX

OD : AXE CYL SPH Monture 10000

VL

OG : AXE CYL SPH 10000

OD : AXE CYL SPH

VP

OG : AXE CYL SPH

Verres

Monture

Facture Arrêtée à la somme de :

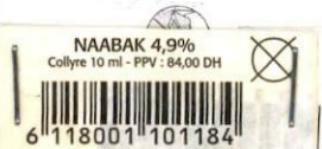
Ref: 0017162127000003
RC: 40171584
Date: 34712750

10000

30000

EL IMAM

3230



Nabak.

(1)

CELLUVISCO 4mg/0.4ml

Collyre en récipient unidose

6 118001 030095

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV: 44DH40

CELLUVISCO 4mg/0.4ml

Collyre en récipient unidose

6 118001 030095

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV: 44DH40

(2)

EXP 07/2020 PV 20,40
20,40 26,40 26,40

Tobrex

(3)

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH

6 118001 100651

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH

6 118001 100651

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH

6 118001 100651

25/07/25
150,00
150 DH.

25/07/25
150,00
150 DH.

Hyal co末 (2)

(3)

EXP 04/2020
18,50
PV 18,50

EXP 10/2020
PPV: 18.50DH

EXP 04/2020
18,50
PPV 18,50

Sophthal (3)

Sophthal